

67

Halte Ferroviaire

Sury-le-Comtal (Loire)

Le projet

CONTEXTE

Développer un point d'échange multimodal en y intégrant les modes doux.

ACTEURS

Maîtres d'ouvrage : SNCF (aménagement quai) et Mairie de Sury-le-Comtal (aménagement parking et accès).

Maître d'œuvre : Bureau d'études interne de Loire-Forez agglomération.

DATE DE REALISATION

2019

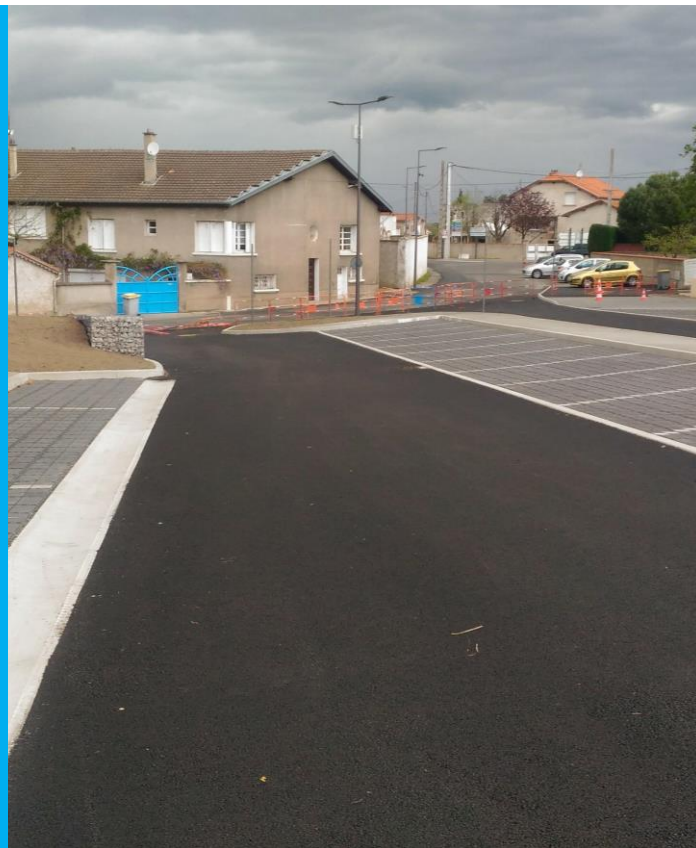
COUT

107 132 € HT pour la gestion des eaux pluviales, dont 20% financés par le service assainissement de Loire-Forez agglomération soit 17 421 € HT

- Ouvrage Public
- Zone Urbaine
- Echelle : Espace Public (Parking)

LES OBJECTIFS VISES

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Espace public : Parking



LES SOLUTIONS RETENUES

Techniques mises en œuvre

- Noues
- Revêtements perméables

Principe de fonctionnement

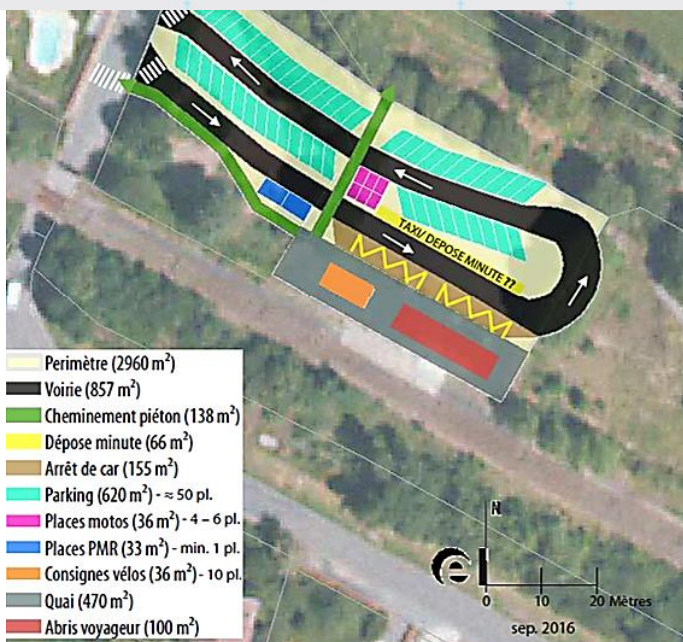
- Rétention

Les motivations pour une gestion alternative des Eaux Pluviales

Afin de développer les offres de mobilité à destination des Suryquois, la mairie de Sury-Comtal souhaitait réaménager l'espace de la gare pour en faire un pôle multimodal (cars, TER, dépose minute transports publics, parking, places motos, places PMR, parking vélo). Associé à la SNCF (maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du quai), le but était aussi d'agrandir la gare pour désengorger celle de la ville voisine de Bonson.

Le parking déjà existant était constitué d'une plateforme en grave et d'un cheminement en enrobé, qui représentait une surface imperméabilisée de 1940 m². Il n'y avait pas de réseau eaux pluviales sur le site : les eaux de ruissellement étaient collectées par une grille-avaloir raccordée à un béal longeant le parking.

Le projet prévoyait un élargissement de la surface imperméabilisée. Le S.D.A.G.E Loire-Bretagne recommande la déconnexion de surfaces nouvellement imperméabilisées en compensation. La perméabilité du sol (considérée comme faible) ne permettant pas l'infiltration, c'est la rétention avec rejet à débit limité qui a été privilégiée.



Plan des usages de la Halte Ferroviaire



Aménagement initial du terrain imperméabilisé

Hypothèses de dimensionnement

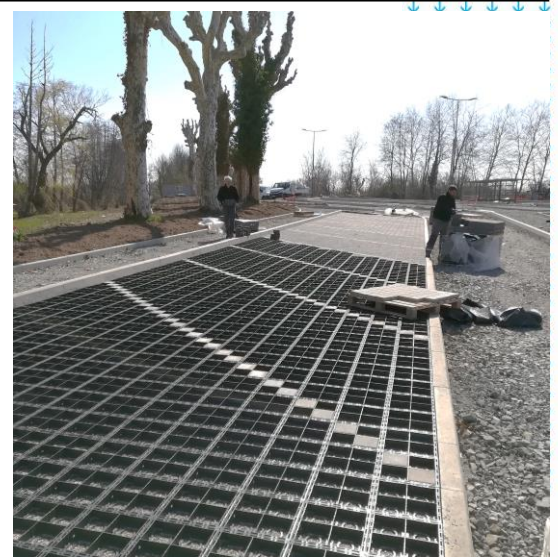
Période de retour : 30 ans

Volume de stockage : 36 m³ (stationnement) + 9 m³ (noue)

Débit de fuite : 2 l/s/ha

Topographie : faible pente orientée vers l'ouest (2 à 5%)

Perméabilité du sol : 3.10⁻⁶ m/s



Pose des structures poreuses sur le stationnement

Comment ça marche ?

Les trottoirs et les places de parking sont respectivement en béton drainant et en dalles alvéolaires pavées. Ils reposent sur deux bassins de rétention en grave drainante (indice de vide 30%). Les eaux pluviales ainsi récoltées sont tamponnées avant rejet au réseau d'eaux pluviales. Ces bassins sont dimensionnés pour une pluie supérieure à la trentennale.

Une noue/bassin de rétention d'une capacité de 9 m³ collecte gravitairement les eaux pluviales de la zone est. Elle n'est pas dimensionnée pour gérer une pluie trentennale, qui nécessiterait une rétention de 11 m³, mais permet de tamponner les eaux avant rejet au béal par un trop-plein.

La partie de voirie proche du quai déverse ses eaux pluviales directement dans le béal via des canalisations qui récupèrent aussi la surverse de la noue.

La majeure partie des surfaces de voirie sont gérées, classiquement, via des grilles-avaloirs et évacuées directement au réseau eaux pluviales.

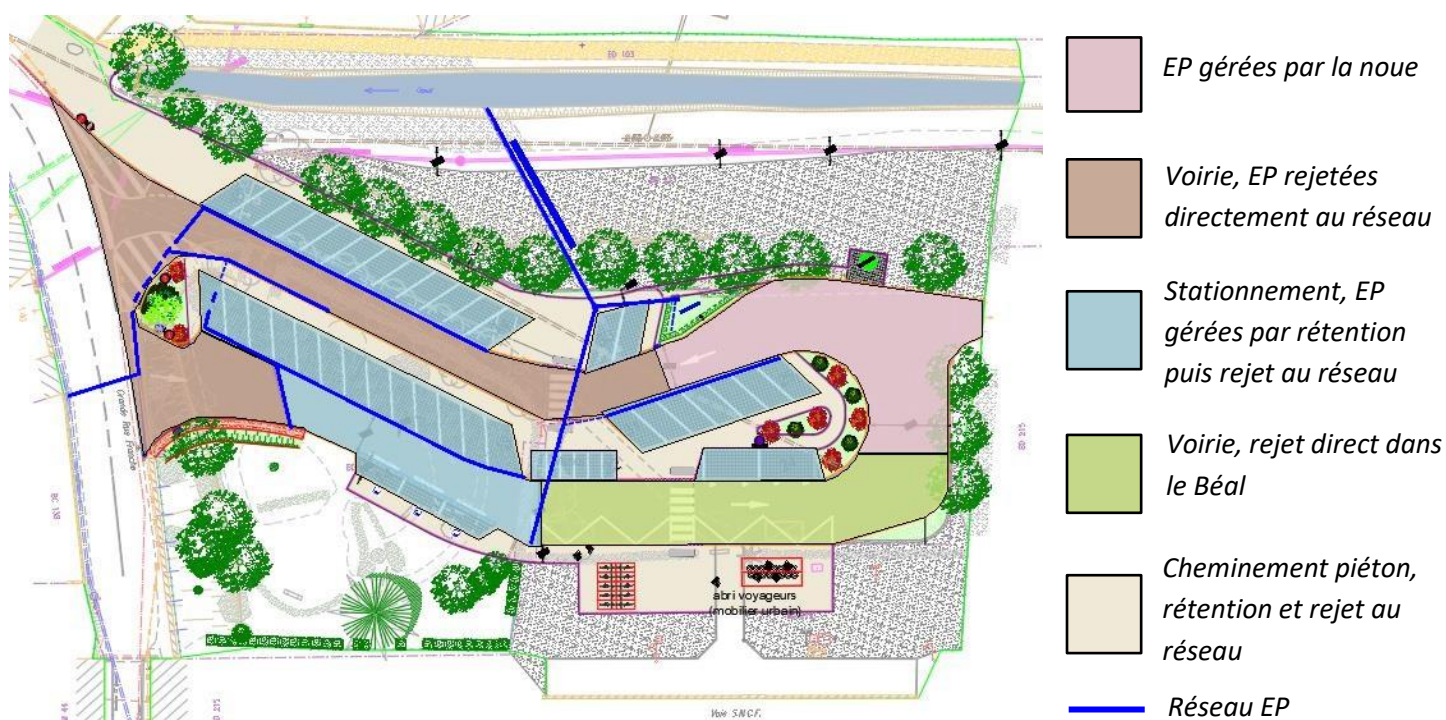


Schéma des différentes méthodes de gestion des eaux pluviales

Exploitation de l'opération

Qui est en charge de l'entretien : L'entretien des ouvrages hydrauliques est assuré par la cellule exploitation réseaux du service assainissement de LFA (drains + vortex). L'entretien de la noue (espaces verts) est assuré par la commune.

Opérations d'entretien : Curage préventif des drains une fois par an et contrôle visuel de l'ouvrage 4 fois par an.

Retour d'expérience



Ce qui a bien fonctionné

- ➔ Prise en compte de la gestion des eaux pluviales en amont du projet d'aménagement
- ➔ Le projet fait mieux que compenser la nouvelle surface imperméabilisée (402 m²) en déconnectant 970 m² du réseau d'eaux pluviales.



Et si c'était à refaire ?

- ➔ La perméabilité du site serait prise en compte dans les calculs hydrauliques (3.10⁻⁶ m/s)
- ➔ La totalité de la surface du site serait prise en compte pour la gestion alternative des eaux pluviales et donc déconnectée du réseau



Crédits Images :
Loire-Forez agglomération

Plus d'informations

Pour vous rendre sur place :

Localisation : Gare de Sury-le-Comtal, 42450 Sury-le-Comtal

Coordonnées GPS : 45°31'45.7"N ; 4°10'57.2"E

➔ **Accessible au public :** oui

Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération, vous pouvez contacter :

MANNEAU Gwennaëlle
Technicienne eaux pluviales Loire Forez agglomération
17 BD de la Préfecture
42600 MONTBRISON
Tél : 04 26 54 70 90
Mail : gwennaellermanneau@loireforez.fr

Fiche réalisée en 2019